

# La Sentinelle

## JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

### ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

#### ABONNEMENTS

SUISSE		ETRANGER	
Un an . . . . .	fr. 10.80	Un an . . . . .	fr. 26.—
Six mois . . . . .	5.40	Six mois . . . . .	13.—
Trois mois . . . . .	2.70	Trois mois . . . . .	6.50
Un mois . . . . .	— .90		

#### ANNONCES

La ligne ou son espace . . . . .	10 cent.
Réclames en troisième page . . . . .	25 »
Petites annonces	
Trois insertions . . . . .	75 »

### A nos abonnés

Nous préparons nos remboursements de façon à les expédier le 15 janvier. Que nos camarades et abonnés se préparent à leur faire bon accueil.

Nos remboursements seront de 2 fr. 82 (2 fr. 70 plus 12 cent. de port).

Les abonnés désireux d'éviter des frais de port et de faciliter le travail d'administration, peuvent verser SANS FRAIS, le montant de leur abonnement pour un, trois, six ou douze mois, au Bureau de poste de leur localité (chèque postal IV. b, 313).

Ce moyen extrêmement pratique est spécialement recommandé à nos abonnés qui peuvent payer pour toute l'année.

L'Administration.

### La Ligue des paysans contre la Ligue pour l'abaissement du prix de la vie

Aux grands maux les grands... mots

M. le Dr Laur n'est pas content. Cette Ligue contre le renchérissement de la vie lui est resté sur l'estomac et hante ses nuits. Il sent qu'il y a là une force qui pourrait bien contrecarrer toute sa politique protectionniste, politique qui ne tend à rien moins qu'à élever les tarifs d'entrée sur la plupart des denrées et articles de première nécessité. De plus, comme il craignait que ses arguments «protection de l'agriculture», «vigilance de la race», «finances nationales», etc., ne prennent plus sur l'opinion, ou ne prennent plus assez, il finit par se dire que, pour éliminer cette opinion, il faut frapper un grand coup. Et voilà ce qu'il a trouvé:

«L'abaissement du prix de la vie, aux yeux des fondateurs de la nouvelle Ligue, écrit-il dans son organe, n'est qu'un prétexte, un trompe-l'œil. Le vrai but est l'affaiblissement de la défense nationale tant au point de vue militaire qu'au point de vue financier et le renversement de la majorité actuelle. La fameuse Ligue n'a été fondée que pour frayer la voie à la domination socialiste. «L'abaissement du prix de la vie» n'est que l'appât pour enrôler les masses, n'est que de la poudre aux yeux pour leur cacher le vrai but. Voilà pourquoi il est du devoir de tous ceux auxquels l'avenir de notre patrie tient encore au cœur et qui veulent sauvegarder son indépendance, d'éclairer notre peuple sur les vrais desseins de la Ligue avant qu'il ne soit trop tard. Le Conseil fédéral déjà a donné un avertissement sérieux en parlant, lors du dépôt du budget fédéral de 1914, de la nécessité de trouver des ressources nouvelles par l'élévation des tarifs douaniers. Cet avertissement devrait être médité.»

Il est bien bon M. Laur, il ne dit pas expressément que tous ceux qui pensent que la vie est déjà assez chère sans cela, et qu'il n'est pas dans notre intérêt de gréver notre industrie d'exportation de nouvelles charges, sont des traîtres, des vendus qui n'attendent que le moment d'ouvrir les portes à l'ennemi, mais c'est tout comme. Donc, pour être un bon patriote, un homme bien pensant, il faut être pour l'augmentation des tarifs douaniers. S'il en résulte un nouveau renchérissement de la vie — tant pis!!!

Vraiment, pour qui M. Laur nous prend-il ?! C. M.

### Echos de partout

#### Les cuisiniers du Pôle.

Sir Ernest Shackleton, qui va se rendre au pôle Sud, est en ce moment un homme très affairé. Il s'occupe de faire donner des leçons de cuisine à tous les membres de son expédition. «Tout le monde doit être cuisinier», voilà, à son avis, un des premiers préceptes dont il faille se pénétrer quand on organise un voyage comme le sien. Au campement en effet les hommes qui savent faire des plats un peu variés sont très appréciés. Et cela se conçoit! Aussi les membres de l'expédition Shackleton sont-ils en passe de devenir des chefs émérites; ils prennent des leçons avec un restaurateur fameux. Quels menus s'élaboreront au milieu des glaces éternelles?

#### Leurs descendants,

Les descendants des grands hommes ne profitent pas souvent de l'heure de veine qui a porté leur aïeul aux sommets. Les

exemples sont nombreux des petits-neveux d'artistes illustres qui sont dans la pauvreté. La faute en est, la plupart du temps, à la loi qui fait tomber dans le domaine public, après un certain temps, les œuvres des artistes et déshérite ainsi leur postérité. En France, on le sait, M. Maurice Barrès va chercher à remédier à cet état de choses.

Voici que d'Angleterre nous arrive une preuve nouvelle des vicissitudes que le sort réserve à la lignée des grands créateurs. La petite-fille de William Hogarth, un des plus fameux peintres et caricaturistes anglais du dix-huitième siècle, à qui l'on doit des tableaux savoureux de la société de ce temps, vient de mourir, en pleine misère. Agée de soixante-neuf ans, miss Hogarth eut une existence d'une médiocrité surprenante. Orpheline de bonne heure, elle fut engagée comme domestique par un docteur qu'elle servit jusqu'à ce qu'il mourût. Après cette mort, elle fut obligée de demander des secours; mais elle avait tenu, par prudence, à cacher son identité. Elle vivait d'une pension de retraite qui s'élevait à cinq francs par semaine! On ne sut qui elle était que lorsqu'elle eut disparu. Et pendant ce temps les estampes de son grand-père, qui sont extrêmement rares, se vendaient des prix fabuleux dans les ventes publiques.

#### La naissance du „cattello“

Un nouvel animal va, paraît-il, faire son apparition sur les marchés de boucherie européens. Son parrain, c'est un riche éleveur de l'Ontario, M. Mossom, qui, après vingt ans d'études et d'expériences, a réussi, à l'aide de croisements entre buffalos et taureaux de race européenne, à produire un curieux bovidé qui unit, dans un ensemble assez peu gracieux, du reste, les principales caractéristiques de ses ancêtres et qui a été baptisé le «cattello».

Le cattello, dont la peau produit, paraît-il, un cuir tout à fait supérieur, a, en outre, une chair fort savoureuse.

#### Mot de la fin.

Naïveté.  
— Prévenu, vous n'avez rien à ajouter pour votre défense?  
— Non, mon président... J'ai déjà donné cent sous à mon avocat!

### La navigation sur le Rhin à Bâle

M. l'ingénieur Gelpke, de Bâle, qui s'est voué depuis plusieurs années à l'étude des questions relatives à la navigation du Rhin suisse, publie dans la «Schweizerische Wasserwirtschaft», une statistique qui montre les progrès énormes réalisés depuis dix ans par le port fluvial de Bâle. En 1904, le trafic sur le Rhin à Bâle ne dépassait pas 300 tonnes; en 1905, il s'éleva à plus de 3 mille tonnes; en 1907, il montait à plus de 4 mille tonnes; en 1908, à plus de 15 mille; en 1909, à quarante mille; en 1910, à 65 mille; en 1912 à plus de 71 mille tonnes! Et 1913 donnera des chiffres encore supérieurs.

C'est à la montée que le tonnage est le plus fort; les trois quarts du trafic s'opèrent dans ce sens. C'est en effet d'Allemagne que viennent à la Suisse les produits lourds et qui peuvent, sans subir de dépréciation, rester longtemps en route; céréales importées par Rotterdam, houilles westphaliennes, matières premières. M. Gelpke, estime à 174 mille francs l'économie de frais de transport réalisée par les marchandises à destination ou en provenance de Bâle qui ont pris la voie fluviale.

Comme le fret des céréales russes ou roumaines est sensiblement le même pour Gênes ou Marseille et pour Rotterdam, l'approvisionnement de la Suisse en blés étrangers se fait de plus en plus par ce dernier port, surtout depuis que les tarifs de navigation sur le Rhin ont été diminués.

M. Gelpke, propose d'établir à Bâle des éleveurs qui permettraient d'éviter dans tous les cas le passage de la voie d'eau, à la voie de fer de Mannheim ou à Strasbourg-Kehl et ramèneraient le fret entre Rotterdam et Bâle de 13 francs 80 à 10 francs par tonne. Toute la moitié septentrionale de la Suisse se trouverait ainsi dans la zone d'action de Rotterdam.

Les exportations de la Suisse s'opèrent aussi de plus en plus par la voie du Rhin à partir de Rheinfelden ou de Bâle. Les principaux produits exportés ainsi sont le ciment, l'aluminium, le carbure de calcium, l'asphalte, le lait condensé. L'économie réalisée de ce fait est évaluée à 40 ou 50 fr. par wagon de dix tonnes.

Encouragés par ces résultats, les Suisses poursuivent activement les travaux de régularisation du Rhin en amont de Rheinfelden, et d'abord jusqu'à Schaffhouse. En 1914, les rapides du Laufenbourg seront tournés et en même temps sera terminée la station hydro-électrique qui permettra d'utiliser la force du courant.

### Les faits du jour

#### Le procès von Reutter

Strasbourg, 9 janvier.

Hier matin, le conseil de guerre a terminé l'audition des témoins. L'accusateur Osslander demande l'acquiescement du colonel de Reutter relativement à l'accusation d'avoir usurpé le pouvoir exécutif. Il n'a pas cru agir contrairement à la loi. Il demande une peine de sept jours de prison pour le colonel Reutter pour atteintes à la liberté individuelle, lors de l'emprisonnement dans la cave des Pandours.

L'accusateur public en vient à la conclusion que le colonel de Reutter avait eu raison d'intervenir le 28 novembre, puisque les autorités civiles renonçaient à faire rétablir l'ordre. Il aurait cependant dû relâcher les prisonniers lorsque l'autorité civile lui assura qu'elle reprenait toute la responsabilité, et qu'elle se chargeait du rétablissement de l'ordre. C'est à la suite de ces considérations qu'il proposa pour le colonel Reutter les conclusions ci-dessus.

En ce qui concerne le lieutenant Schäd, il demande l'acquiescement en ce qui regarde l'accusation d'atteinte à la liberté individuelle et de violation de domicile. Il demande par contre trois jours de prison pour résions corporelles sur la personne du témoin Kormann.

Le défenseur, l'avocat Grossart, plaide pour l'acquiescement complet des deux accusés. Le prononcé du verdict a été ajourné à samedi matin, à 10 heures.

#### Un bolide illumine le ciel

Tours, 7 janvier.

La ville de Tours a été, ce soir, le théâtre d'un remarquable phénomène météorologique, qui a profondément ému toute la population. Le ciel était très serein et très étoilé; à 8 h. 30, une lueur éblouissante fulgura soudainement au-dessus de la capitale de la Touraine, suivie d'une forte explosion.

Le bruit court que c'était, soit un tremblement de terre, soit l'explosion d'une poudrière. C'était en réalité un bolide, d'une remarquable beauté, qui venait d'éclater au-dessus de Tours.

Voici les explications données par nos confrères de Tours:

Soudainement une lueur aveuglante a éclaté à nos yeux. Une minute et demie de silence, puis une détonation violente, et nous aperçûmes un globe de feu ayant la forme d'une trompette de mailcoach. Ce globe avait une traînée lumineuse d'un mètre cinquante environ. La lueur en était éblouissante, une lumière blanche, avec des éclats allant d'une nuance rubis clair au jaune orange, qui en formaient l'auréole. C'était un spectacle fort beau, auquel nous sommes fort heureux d'avoir assisté et qui dura en tout dix secondes.

#### La guérison du cancer par le radium

Bruxelles, 7 janvier.

Les docteurs Jacobs et Rouffart ont présenté, aujourd'hui, à la Société belge de par le radium pour un cancer à la malignité, deux femmes qu'ils ont traitées triés.

Ces deux femmes ont été entièrement guéries.

### Le tunnel du Mont d'Or

Les travaux du souterrain du Mont-d'Or sont poussés activement, les abatages de faité seront achevés dans une quinzaine de jours. Au 31 décembre, la maçonnerie de la voûte du côté de Vallorbe était à 4980 mètres et du côté des Longevilles elle a été arrêtée à 1004 mètres. L'attaque des piédroits du côté suisse est à 4600 mètres et à 960 mètres côté France. La grande cuvette dans laquelle se trouve la voie de déchargement arrive maintenant au kilomètre 5440; dans moins d'un mois elle sera terminée et les trains de matériaux pourront complètement traverser le tunnel. On vient de commencer à maçonner la curieuse grotte découverte en septembre dernier.

Le ballastage du tunnel est terminé sur une longueur de trois kilomètres. Pour éviter que les crues d'eau ne le détériorent, on a décidé d'utiliser le gros tuyau de ventilation comme conduite d'évacuation; de cette façon, l'excédent des eaux se déversera par ce nouveau collecteur au lieu de s'écouler en nappe sur le radier du souterrain. Par suite de cette amélioration, les différents organes des machines à air comprimé ne seront plus endommagés par le contact de l'eau. Le débit actuel des eaux du tunnel est de 460 litres à la seconde.

A signaler, parmi les travaux intéressants du souterrain, le creusage d'un puits à 4425 mètres de l'embouchure de Vallorbe. Ce puits, qui est en exécution depuis près d'un mois, mesure quatre mètres de long sur 2 mètres 80 de large et aura 15 mètres de profondeur; il atteint actuellement 12 mètres 50. Ce puits est établi pour assécher une faille qui se trouve à proximité et en permettre l'exploration. Les eaux qui se déverseront dans ce réservoir seront refoulées dans l'aqueduc central par une puissante pompe à air comprimé débitant 350 litres à la seconde.

Du côté de Vallorbe, on prépare le terrassement de la tête du tunnel et du côté des Longevilles une bonne partie des voûtes sont déjà en place.

### L'enfance et la tuberculose

Nous ne possédons pas encore le remède spécifique de la tuberculose, mais nous connaissons assez l'histoire naturelle de la maladie et de son microbe pour savoir les éviter. On peut affirmer que, si l'on observait les règles posées dès aujourd'hui dans la pratique, la tuberculose perdrait énormément de terrain.

Pour préserver la société, il faut préserver l'enfance.

Dans nos sociétés très civilisées et très anciennement imprégnées de tuberculose, tous les sujets parvenus à l'âge adulte en portent le germe, qu'ils ont, un peu plus tôt, un peu plus tard, contracté dès le jeune âge. Pourquoi chez le plus grand nombre d'entre nous le germe reste-t-il pour toujours endormi et inoffensif? Pourquoi chez la douzième partie de la population produit-il la tuberculose active et jusqu'à la phthisie? Nous connaissons en général les raisons de ces inégalités: résistance du terrain, quantité de virus incorporée, virulence du microbe, fréquence et importance des réinfections. Mais ce que nous ne savons pas, c'est prévoir ce qui se passera dans un temps donné. Devant le jeu compliqué des causes multiples, nous sommes embarrassés comme le météorologiste à qui l'on demande la prévision du temps.

Du moins ne sommes-nous pas dans l'inconnu, et nous tenons dès aujourd'hui pour acquises les lois suivantes:

1. La tuberculose n'est pas héréditaire (c'est tout à fait exceptionnel); 2. Elle est contagieuse, et la contagion se fait surtout d'homme à homme. Le milieu tuberculeux, c'est le milieu où il y a des tuberculeux. Ce qui est à craindre, ce ne sont pas les choses, ce sont les personnes; 3. L'âge le plus sensible à la contagion, c'est l'enfance; 4. Plus l'enfant est jeune, moins il résiste, plus la tuberculose est rapide et grave. 5. Plus on retarde la contagion dans la vie de l'enfant, plus on le met à l'abri de la tuberculose meurtrière.

Observez la tuberculose aux divers âges de la vie: c'est à croire qu'il ne s'agit pas du même mal, tant les formes en sont diverses.

Si elle frappe l'enfant à la mamelle, le nourrisson il est autant dire perdu. Combien de nourrissons, florissants jusqu'à ce jour, ont été fatalement contaminés par une grand-mère, une tante, une cousine, une personne quelconque ayant des bacilles dans la bouche, et n'épargnant pas aux petits ses baisers infectants!

Dans la seconde enfance, la tuberculose frappe avec prédilection les articulations et les petits os des mains et des pieds: on dirait que les microbes circulent dans le corps et commettent leurs méfaits en des points qui sont à peu près toujours les mêmes, — des points symétriques de moindre résistance, à cause du travail de la croissance. Puis, c'est la première adolescence, de huit à quatorze ans environ; encore la tuberculose des os et des articulations, mais non plus multiple; elle s'installe dans un genou, ou dans un coude, ou sur la colonne vertébrale. Chez le jeune homme et la jeu-

ne fille, la voici qui attaque le poumon. Pourquoi attend-elle cet âge? On ne sait trop. La tuberculose pulmonaire est une forme de maladie à part. Il est étrange que ce soit la plus dangereuse pour l'espèce humaine, car elle ne frappe que les espèces animales résistantes à la tuberculose et on a pu dire qu'elle caractérise la résistance de l'homme.

Il est bien évident que nous n'avons pas tous contracté le germe dès les mois de nourrice; nous aurions tous succombé. Ceux qui se tirent le mieux d'affaire sont ceux qui l'ont contracté tard, moins virulent et en plus petite quantité; ils se sont inconsciemment vaccinés. Il vaut mieux pour l'enfant grandir à la campagne qu'à la ville parce qu'à la campagne les contagions sont en général plus rares et moins abondantes.

Cette résistance naturelle, cette vaccination spontanée, c'est tout l'espoir de la médecine.

Elle est si réelle, cette résistance de l'organisme humain, que l'on trouve quelquefois en défaut l'impitoyable loi qui condamne les nourrissons infectés de tuberculose. Tout récemment, on a rapporté des cas où le diagnostic a été fait dans les six premiers mois de la vie et où cependant, l'enfant a atteint sa deuxième, sa troisième, sa quatrième année. Ces exceptions s'observeraient dans un dixième des cas. Il est bien probable que ces réchappés doivent leur salut aux progrès de la science et de l'hygiène.

Que faut-il donc faire pour préserver l'enfance?

Madame, ne permettez pas que chez vous, au jardin public, dans la rue, votre enfant soit touché, retourné, baisé par les parents, compères et commères de tout poil. Sachez que cette respectable dame qui toussote un peu, a peut-être une tuberculose lente et des bacilles dans la bouche, sur les lèvres et sur les doigts. Les baisers doivent être réservés aux grandes personnes. Votre fils ou votre fille se laisseront embrasser quand ils seront grands, s'ils veulent.

Mon cher docteur, si une maman plus ou moins tuberculeuse met au monde un enfant, tâchez, si cruelle que cette décision paraisse, de séparer l'enfant de la mère: que la famille ou l'Assistance lui donne une nourrice. L'enfant ne contaminera pas la nourrice saine, car il n'a rien. Mais la maman contaminera son petit. Plus tard, ils se retrouveront sans être un danger l'un pour l'autre.

Vous, bienfaiteurs, philanthropes, cœurs charitables, renforcez la troupe et grossissez le trésor des œuvres qui visent les milieux misérables, infectés et infectants, qui arrachent l'enfant au foyer d'infection, qui transplantent à la campagne cette graine menacée, jusqu'à ce qu'un jour la plante déjà forte puisse être, sans trop de péril, rendue à l'atmosphère et au travail des villes. Toutes les œuvres d'hygiène et de charité sont utiles et belles, mais parmi les meilleures sont l'œuvre de préservation de l'enfance ou œuvre Grancher et l'œuvre des Colonies de vacances.

Le programme de la lutte contre la tuberculose est aujourd'hui précis, clair, catégorique: préservation de l'enfance; des dispensaires pour éduquer et secourir les familles, l'assainissement de l'habitation et la destruction du taudis; voir l'œuvre du casier sanitaire; l'aération des villes, qui doivent conserver et développer leurs espaces libres — leurs poumons — s'étendre en surface et compenser l'accroissement des distances par le développement des moyens de communication.

Au même titre qu'un programme militaire, un programme sanitaire serait une œuvre de salut public.

Dr BURNET.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

## ETRANGER

### Les frasques de Forstner

On mande de Strasbourg au «Matin»: Avant-hier, à Saverne, un ouvrier nommé Koenig, s'est présenté à la mairie pour demander l'assistance judiciaire, déclarant que sa fille, âgée de moins de seize ans, avait été séduite par le lieutenant de Forstner, auquel il voulait réclamer des dommages-intérêts. Notification de cette demande a été faite au lieutenant de Forstner. L'affaire suit son cours.

### Choukri à la retraite

Choukri pacha, le défenseur d'Andrinople, est mis à la retraite.

### Patrouille serbe attaquée

#### par des comitatdjis bulgares

Une patrouille serbe a été attaquée, près d'Uskub, par des comitatdjis bulgares, qui s'étaient embusqués dans une maison appartenant à l'un de leurs compatriotes. Au cours du combat qui s'ensuivit, tous les comitatdjis furent tués.

On a trouvé en leur possession des documents du plus haut intérêt. On y a découvert notamment la preuve que les comitatdjis avaient pu parvenir à Uskub en se servant de faux passeports.

### Un démenti d'Izzet pacha

Le général Izzet pacha oppose un démenti catégorique aux bruits mis en circulation au sujet du rôle qu'on lui a prêté dans les affaires albanaises.

Izzet pacha projette de faire un voyage en Europe pour des affaires personnelles, sans prendre la voie de l'Albanie.

### Au Mexique. Mesures financières

Un décret du général Huerta imposant le cours forcé des billets de banque n'a pas encore amélioré la situation; le manque d'argent dans les villes qui sont sous le contrôle du gouvernement central amène de nombreuses et importantes maisons à envisager la question de leur fermeture. Quelques maisons ont émis du papier, qu'on accepte.

## NOUVELLES SUISSES

### Viande de luxe

Un journal agiovien le «Zofinger Tagblatt» raconte une histoire à peine croyable, mais qui n'a pas encore été démentie. Un jour de la semaine dernière, trois voyageurs sortaient du Buffet de la gare d'Olten et se disposaient à prendre l'express de Lucerne. C'était un député aux Etats, sa femme et un haut fonctionnaire des C. F. F. qui possédaient des cartes de libre parcours.

Toutes les places de première classe étaient prises; mais il restait encore plusieurs en deuxième. Sans doute, pensez-vous, les trois voyageurs s'en sont contentés. Nenni! Ils ont interpellé le chef de gare, et celui-ci s'est empressé de faire atteler à l'express, à l'intention des trois «majestés», un coupé de première classe de trente-cinq tonnes. A Lucerne, leurs Excellences descendirent, et il fallut déceler le coupé. L'express subit, du fait de ces manœuvres, un retard de quinze minutes. Mais ne sommes-nous pas en république?

BERNE. — *Suicide.* — Un jeune instituteur de la maison d'éducation de Cerlier, M. Max Heimann, né en 1891, s'est suicidé d'un coup de revolver dans la forêt de l'île de St-Pierre. Il s'était rendu à l'île dimanche dernier, avec des amis, et le soir, au retour à pied vers Cerlier, il était resté en arrière. On ne l'a plus revu depuis et, après de longues recherches, son cadavre fut trouvé dans la journée de mardi, la tête percée d'une balle.

### Déraillement tragique

ZOFINGUE. — L'administration de la Fla succession Kunz, ancien administrateur de la Caisse d'épargne de Brittnau, a découvert un déficit total de 86,940 fr. La Caisse d'épargne y est pour 40,000 fr.

BREMgarten. — On a découvert, au cours de la liquidation de la Caisse d'épargne de Bremgarten, de nombreuses fraudes commises par des créanciers envers le fisc. Des poursuites vont être intentées aux créanciers coupables.

### Dans les Caisses d'épargne

On mande de Bellinzone:

Mercredi soir, le wagon postal du train Mesocco-Bellinzone, a déraillé et a versé de l'autre côté du remblai. Un employé postal, M. Trepp, 57 ans, père de famille, a été écrasé sous le wagon.

Il résulte de l'enquête que l'accident survenu sur la ligne Bellinzone-Mesocco a été causé par la rupture d'un frein qui se serait brisé tandis que le train descendait une forte pente. Le service a été rétabli quelques heures plus tard avec transbordement.

### Une caravane de skieurs en détresse

St-Cergue, 8 janvier.

Une caravane de cinq Anglais, composée de trois messieurs, d'une dame et d'un enfant de treize ans, en séjour au grand hôtel de l'Observatoire à St-Cergue, était partie mercredi matin 7 janvier par un temps très mauvais pour faire l'ascension de la Dôle (1680 m.).

Mercredi soir, ne les voyant pas rentrer, des équipes furent envoyées à leur recherche. A minuit, l'une de ces équipes rentrait sans avoir rien découvert, sauf des traces de pas près du sommet.

Une autre équipe, qui avait poussé les recherches du côté de la Cure, ne découvrit rien non plus et dut rester à la Cure. Une violente tempête de neige força d'abandonner les recherches. Elles ont été reprises jeudi matin à l'aube et ont fait découvrir à 7 h., au nord de la Dôle, au lieu dit Couvaloud-de-Crans (1292 m.), dans une lutte de neige qu'ils avaient construite eux-mêmes, les cinq touristes à demi morts de froid et d'inanition. Surpris par la tempête, ils s'étaient égarés et avaient tous perdu leurs skis, et s'étaient finalement blottis tant bien que mal sous la neige.

Ils ont été ramenés à l'hôtel, où des soins empressés leur furent donnés. On espère les sauver tous.

## JURA BERNOIS

Sur le lac de Biemme. — Un nouveau progrès en matière de tarif sera introduit à partir du 1er mai 1914. Les taxes pour billets aller et retour Cerlier-Île de Saint-Pierre et Neuveville de Saint-Pierre ou vice-versa, trop élevées en comparaison d'autres tronçons seront réduites comme suit: 1re classe fr. 1.15 au lieu de fr. 1.60, 2me place 70 centimes au lieu de 1 franc. En outre les abonnements généraux de saison à bon marché, valables pour 15 ou 30 jours, seront introduits à partir du premier mai de cette année. A part cela, les taxes pour les marchandises pour les courses longitudinales seront sensiblement réduites. Des billets spéciaux seront délivrés pour le transfert des voitures d'enfants, des vélos et des chiens. Un système d'expédition très pratique sera introduit sous forme d'adresse-franco entre Neuveville et Cerlier pour les envois non accompagnés et d'un poids allant jusqu'à 30 kg. La Société a été invitée par les C. F. F. à se joindre au tarif suisse des abonnements généraux, ce qui se fera évidemment pour le premier mai prochain.

La Société de navigation à vapeur du lac de Biemme s'est jointe au nouveau tarif suisse pour le transport des sociétés et écoles qui entrera en vigueur prochainement ce qui aura pour conséquence qu'on pourra prendre à n'importe quelle station des chemins de fer suisses des billets directs pour sociétés et billets collectifs pour écoles pour les stations du lac de Biemme.

BIENNE. — *Encore un vol.* — On a dérobé mercredi dans la journée, au domicile d'un négociant de la rue de Nidau, M. G., une somme de 500 francs.

Ces rapt trop fréquents donnent à penser qu'on est en présence d'une bande sur laquelle il serait utile de mettre la main. Chacun fera bien de surveiller les intrus qui peuvent s'introduire dans les maisons.

Pêcheurs amateurs. — Sous le nom de «Société des pêcheurs amateurs du Seeland», il s'est constitué, dans le sens de l'art. 60 du Code civil, une société dont le siège est à Biemme. Cette société a pour but de travailler à la propagation du poisson, de lutter contre le braconnage, d'assurer autant que possible les conditions de la pêche, de provoquer l'élaboration de dispositions légales dans ce domaine, en tenant compte des conceptions modernes et des expériences faites, de cultiver l'amitié et la bonne camaraderie parmi ses membres. La cotisation annuelle des membres actifs est de 3 francs. La finance d'entrée est de 2 francs. La fortune sociale seule sert de garantie pour les engagements de la société. Le président de la société est M. Fritz Rihs, fonctionnaire postal, à Biemme; le secrétaire M. Alfred von Weissenfluh, fabricant à Biemme.

DELEMONT. — *Incendie.* — Mercredi 7 janvier, à 3 h. 1/2 après-midi, un incendie s'est déclaré en ville, dans le bâtiment No 27b, route de Bâle, appartenant à la société par actions Wenger et Cie, coutellerie suisse. Ce bâtiment qui servait d'atelier, était assuré pour 6300 francs.

Les machines, le mobilier, le bois et diverses fournitures qui s'y trouvaient, étaient assurés aux compagnies «La Bâloise» et «L'Helvétia» pour la somme de 35,000 fr.

Le bâtiment est presque entièrement détruit; les machines et le mobilier ont beaucoup souffert tant par l'eau que par le feu. Rien n'a pu être sauvé.

Le feu a pris naissance à une scie circulaire où deux ouvriers étaient occupés à scier du cellulose.

L'alarme fut donnée en ville et le corps des pompiers déploya une grande activité à maîtriser l'incendie.

ROSSEMAISON. — *Basse vengeance.* — On a empoisonné au moyen de strychnine le chien berger de M. Gustave Steulet, au bergiste. Cet animal était estimé 200 fr. Il faut espérer que les auteurs de ce méfait seront découverts et subiront la punition qu'ils ont méritée.

TAVANNES. — *Germanisation.* — Est-ce encore un tour du «Sprachverein»? Il y a quelques jours, les habitants de notre localité n'ont pas été peu surpris de voir l'agence de la Banque populaire suisse s'orner d'une magnifique écriteau «Schweizerische Volksbank geöffnet, etc.». Quant à l'inscription française, on l'a dissimulée dans une venelle sur le derrière de la maison. Il va sans dire que notre population est fort irritée de ce sans-gêne, et que certain partant de tout simplement boycotter cet établissement financier. Faisons exception pour un vétérinaire immigré qui déclare à qui veut l'entendre que, désormais, il ne correspondra plus avec les autorités qu'en allemand.

N'est-ce pas l'occasion de remarquer que, dans toutes les voitures des chemins de fer fédéraux, de nouvelles cartes du réseau indiquent Moutier, et Evillard comme étant

## FEUILLETON DE LA SENTINELLE

# COUPABLE ?

PAR JULES DE GASTYNE

(Suite)

Je ne le présenterai pas. Je le garderai en portefeuille, jusqu'à ce que vous puissiez l'acquitter vous-même.

Je vous autorise même à dire à votre père que c'est une simple formalité que j'exige de vous.

Bien mieux, puisque vous ne voulez pas le mettre au courant de cette négociation, pourquoi ne signez-vous pas le billet vous-même?

Vous connaissez la signature de votre père.

Joël était devenu très pâle; Il eut un sursaut.

— Un faux! — Il n'y a pas de faux entre père et fils. Combien en ai-je dans mes tiroirs de ces fausses signatures?

Demandez à M. d'Herbelin! Celui-ci fit un signe affirmatif.

— Ça ne me sert à rien, poursuivit l'usurier, puisque je ne puis pas mettre les valeurs en circulation, puisque je m'engage même à ne pas les faire sortir de chez moi, mais cela m'est utile, pour tenir mes débi-

teurs. S'ils avaient un jour la velléité de se jouer de moi, j'ai le billet orné de la fausse signature que je puis exhiber, mais nous n'en viendrons pas là, nous autres, et je n'ai pas encore eu besoin d'user avec qui que ce soit de ce moyen.

Je connais les gens avec qui je traite; tous hommes du monde, incapables de me tromper.

Et si je n'étais pas renseigné depuis longtemps sur votre père et vous, je ne me serais même pas arrêté à vous parler.

Il se levait.

Il ajouta: — Mais je suis pressé, j'ai quelqu'un à voir avant la sortie.

Je ne veux pas vous mettre le couteau sur la gorge.

Vous avez tout le temps de réfléchir. Mais je ne reviens jamais sur ce que j'ai dit, et il est inutile de discuter avec moi.

Si vous acceptez, venez demain chez moi. Nous ferons l'écrit et je vous remettrai l'argent.

Si cela ne vous plaît pas, nous n'en serons pas moins en bonnes relations, si vous le désirez.

Au revoir, monsieur le vicomte! Avant que Joël ait pu répondre, l'usurier avait disparu.

Le vicomte resta seul, attablé avec son ami.

— Eh bien? fit celui-ci, tu vois, on ne lanterne pas avec lui. C'est un très bon garçon.

Le vicomte essayait son front qui s'était mouillé d'une sueur froide. Il murmura: — C'est terrible!

L'autre sursauta. — Quoi? Qu'est-ce qui est terrible?

— Ce qu'il exige. — Cette signature? — Ce faux!

— Un enfantillage! — Un enfantillage? Si tu connaissais mon père!

Et si tu savais ce qu'il pense, ce qu'il m'a dit il n'y a encore qu'un instant. Si j'avais le sursaut...

Tiens! J'aime mieux n'y pas penser! Il me tuerait comme un chien!

— Qui le lui dira? — Sait-on jamais?

— Si tu n'es pas en mesure, tu renouvelles le billet. Tu peux le renouveler indéfiniment, jusqu'à la mort de ton père au besoin.

Avec M. Fustanges, on s'arrange toujours. Joël était blême.

Et il était impossible de deviner ce qui se passait en lui.

Toutes les terreurs l'avaient envahi à la fois.

En le voyant ainsi, son ami dit: — Tu es libre encore de ne pas traiter.

— Mais, fit Joël, rappelé à lui-même par ces paroles, il me les faut, ces cent mille francs, il me les faut à tout prix, quand ils devraient me coûter la vie!

Ils vont déjà me coûter mon honneur. Constant d'Herberlin se mit à ricaner!

— Que tu es drôle! fit-il. Tu prends des airs de mélodrame qui sont vraiment amusants. Qu'est-ce que tu risques après tout, si la chose se découvre? Une bonne semonce.

Ce n'est pas ton père n'est-ce pas qui te fera arrêter?

Joël allait répondre, mais à ce moment ses yeux se portèrent sur la pendule qui était dans un coin de la salle et il eut un sursaut.

— Onze heures! fit-il. Et il faut que j'aille rejoindre à l'Opéra la baronne de la Ferrandière.

— Sauve-toi alors, dit Constant d'Herberlin. Je réglerai. Je vais aller entendre la fin de la pièce, mais ne te fais pas de mauvais sang. Tout cela s'arrangera.

Si tu savais combien Fustanges a de clients qui sont dans ton cas!

Joël n'en entendit pas davantage. Il saisit son chapeau et s'élança dehors.

Dans la loge de la baronne Bertrande se tenaient le duc, M. d'Ablon et un de ses amis que le vicomte de Plouazec connaissait seulement de vue.

Le dernier acte allait commencer.

En voyant entrer le jeune homme, la baronne qui avait hâte de causer avec lui, dit au duc:

— Voulez-vous, duc, vous occuper de faire avancer ma voiture. Je ne resterai pas jusqu'à la fin.

— Mais certainement baronne, dit le duc. Tout à vos ordres.

Il s'inclina gracieusement et sortit. Les autres avaient compris.

Ils se levèrent aussi et disparurent après que l'ami de M. d'Ablon eut pris congé de Mme de la Ferrandière chez laquelle il était seulement en visite.

[A suivre.]

de langue allemande? Il faut croire que les agitateurs du «Sprachverein» ont les bras longs.

**RECONVILIER.** — *Les amoureux vénérables.* — On va célébrer dans cette localité un mariage peu banal. Lui compte 73 printemps et elle 72.

**Au Vallon**

**ST-IMIER.** — *Avis aux sociétés locales.* — Comme de coutume à cette époque de l'année, nos sociétés locales vont avoir leur assemblée générale, à l'ordre du jour desquelles figurent entre autres tractandas, celui de la nomination de leur comité.

Afin de faciliter le service postal à leur adresse et d'éviter toute erreur, il nous a paru utile de les inviter à aviser le bureau de poste de la composition de leur nouveau comité et de l'adresse des membres qui en font partie.

Que nos sociétés locales veuillent bien nous permettre de leur demander à consentir à cette mesure d'ordre. G.

**VILLERET.** — *Accident de ski.* — Un jeune homme M. G. A., qui descendait en skis de la Vieille-Vacherie, a fait une chute dans laquelle il s'est blessé assez sérieusement à la mâchoire inférieure. Son état l'obligera à garder la chambre pendant un certain temps.

**VILLERET.** — *Si les radis s'en mêlent...* — Que vont penser de ce petit fait — vieux de deux ou trois jours à peine — les bons gens au trac facile, communément dénommés bourgeois?

Un radi authentique — breveté, si j'ose dire, puisque membre du comité radical — au cours d'une conversation avec un de nos bons amis, s'écria d'un ton convaincu en ponctuant sa phrase d'une claque énergique sur la poitrine, dont la vigueur eût rendu jaloux Tartarin de Tarascon lui-même:

— Les socios d'ici ne sont pas de vrais socialistes!...

— ...???

— Ils manquent d'énergie!... Je suis plus socialistes qu'eux!... A leur place, je foudroyais tout en bas!...

— Et... après? demanda notre ami.

— Après!... eh bien, tout sera foutu!...

Ce n'était pas plus malin que ça.

Ce certificat de modération — exprimé en termes quelque peu imprévus, il est vrai — décerné au parti socialiste par un membre du comité radical, ne manque pas de saveur, ni même d'opportunité à la veille d'une campagne électorale, au cours de laquelle les copains de ce fougueux démolisseur se prétendent les gardiens impassibles de la tranquillité publique. R. R.

— *Assemblée.* — Tous les camarades de bonne volonté sont priés de se rencontrer à l'assemblée qui aura lieu au local du parti samedi 10 janvier, à 8 heures du soir.

Très important.

**RENAN.** — *Récompense bien méritée.* — En souvenir des 40 années d'enseignement passées dans la communes, les autorités ont remis à Mme Devain, institutrice, un superbe fauteuil. Dans une cérémonie tout intime, MM. Pellaton, maire et Luc Mathez, président de la commission d'école, ont exprimé à ce digne serviteur de l'école toute leur admiration pour une carrière si noblement remplie et lui ont souhaité encore d'heureux jours parmi nous.

♦ ♦ ♦

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Achats de chevaux pour l'armée.** — Le département de l'industrie et de l'agriculture porte à la connaissance des syndicats d'élevage du cheval du canton de Neuchâtel que l'administration militaire fédérale achètera cette année des chevaux du pays pour la régie fédérale des chevaux et pour le dépôt des chevaux d'artillerie fédéraux.

Ces achats auront lieu, pour notre canton, aux Allées de Colombier, le mercredi 28 janvier à 11 heures du matin.

**Nos chimistes.** — Nous apprenons que le Dr Burmann, du Locle, chimiste de la «Zyma» à Aigle, vient d'obtenir avec le titre de lauréat de la «Société de chimie de France», le prix de 500 francs accordé en 1913 par le syndicat des fabricants de produits pharmaceutiques. C'est un cycle de travaux sur la digitale, l'ergot de seigle et spécialement sur les amines protéinogènes qui ont valu à M. Burmann cette importante distinction.

**FLEURIER.** — *Un départ.* — On apprend le départ de M. Jules Jéquier fils, fabricant d'horlogerie et de verres de montres. Une société anonyme reprend la fabrique d'horlogerie et M. Théodore Jéquier celle des verres de montres.

**TRAVERS.** — *Les rentes des travailleurs.* — Nous apprenons qu'un terrible accident est arrivé pendant la nuit de mercredi à jeudi.

Un homme d'une cinquantaine d'années environ et d'origine allemande, employé comme ouvrier dans les mines d'asphalte Pattison et Cie, qui faisait le service de nuit, a été subitement saisi par une transmission puissante.

Il fut alors projeté avec une force telle qu'il eut un bras fracassé — le bras gauche — et des côtes et le sternum enfoncés et brisés.

Après un pansement du médecin du village, le malheureux a été transporté, sur l'ordre du docteur, à l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet.

Malgré son état lamentable et d'horrible souffrances, supportées, du reste, avec un remarquable courage, on espère remettre ce travailleur en état de gagner sa vie et celle des siens.

**NEUCHÂTEL**

**Accident de luges.** — Jeudi à 4 heures, un garçonnet est venu se jeter avec sa luge, contre le mur qui se trouve au contour du Rocher. Il a été blessé à la tête. Cet accident n'aura pas de suites graves.

**Renards et chasseurs.** — C'est avant-hier qu'a eu lieu dans le district de Neuchâtel la battue aux renards autorisée par la Préfecture, et qu'on avait annoncée avec grand fracas dans la plupart des journaux du Vignoble. Les chasseurs sont rentrés, le soir, très fatigués avec un seul exemplaire de ces carnassiers.

**Pour la construction d'une salle de musique.** — Plusieurs personnalités représentant les divers groupements qui exercent une activité musicale à Neuchâtel ont décidé d'établir une «Fondation pour la construction d'une salle de musique».

Cette fondation a été inscrite au registre du commerce le 13 décembre, et ses statuts ont été rédigés par M. André Wavre, notaire. Un premier capital a été versé par la Société chorale et par la Société de musique; il s'augmentera de tous les dons ou legs que lui feront des personnes ou des sociétés de bonne volonté. Dès que son chiffre le permettra, le capital sera consacré à la construction d'une salle bien aménagée en vue des concerts, qui sera ainsi mise à la disposition des diverses associations musicales.

**L'Orphéon en voyage.** — L'Orphéon a décidé d'organiser une course à Venise dans le courant de 1914. Le voyage en question se fera les 10, 11, 12 et 13 avril prochain.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Le feu.** — Jeudi soir à 11 heures, M. Dubois, demeurant rue Fritz Courvoisier 2, signalait au poste de police une odeur de fumée, qui se manifestait dans la maison. On eut tôt fait de circonscrire l'origine de l'odeur suspecte au magasin de coiffure de M. Bossard. Ce dernier, qui habite rue du Grenier, fut aussitôt mandé pour ouvrir le magasin; on s'aperçut alors qu'un tapis de chanvre, mis à sécher devant le fourneau, était en train de prendre feu. On put sans peine prévenir un sinistre.

Un bon point à M. Dubois, pour son flair; grâce à lui, un gros danger a été évité.

**Conférences sur Vinet.** — Désireux de présenter au public de La Chaux-de-Fonds des conférences suisses, le comité de la Société des conférences a fait appel aux quatre professeurs et littérateurs dont le cycle de conférences sur Vinet a obtenu à Genève, Lausanne et Neuchâtel un considérable succès. MM. Ed. Chavan, Ch. Burnier, Ph. Bridel et Philippe Godet ont bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite; ils viendront conférer à la Croix-Bleue, successivement, les 15, 23 et 30 janvier et 4 février.

**Au théâtre.** — La représentation de «Servir» est fixée au lundi 12 janvier, pour les abonnés de la série B.

C'est M. Krauss qui interprétera le colonel Eulin.

«L'homme qui assassina» et «Servir» n'auront qu'une seule représentation, la première pièce dimanche, la seconde lundi.

**Militaire.** — Le Conseil d'Etat du canton de Berne, dans sa dernière séance, a nommé le 1er lieutenant Hans Biéri, architecte en notre ville, au grade de capitaine, et lui a confié le commandement de la 1re compagnie du bataillon 34 d'infanterie de montagne.

**Courses de ski.** — Le Ski-Club de notre ville organise pour le 8 février sur la piste de Pouillerel, un grand concours de saut. La piste, remise en état, débarrassée des arbres qui gênent quelque peu lors des courses de l'année passée, offre un tremplin de saut superbe. Pour peu que la neige veuille bien tenir d'ici là, nous aurons le 8 février une journée sportive du plus haut intérêt. D'excellents skieurs, parmi les plus réputés de Suisse, ont déjà promis leur participation.

— Nous rappelons aux intéressés la dernière leçon du cours de ski qui aura lieu dimanche matin. Rendez-vous à 9 heures, Bois du Petit-Château.

**Union chrétienne.** — Les cours de l'Union chrétienne recommencent dès lundi 12 janvier 1914. (Voir aux annonces).

**Le concert de ce soir.** — Nous rappelons le concert du Quatuor bruxellois, donné ce soir, à la Croix-Bleue; il promet d'être remarquable.

**Cercle ouvrier.** — Ce soir, vendredi, à 8 h. 30: Fanfare «La Persévérante»

**Jeunesse socialiste.** — Ce soir, séance hebdomadaire de la Jeunesse socialiste, à 8 h. et quart, au Collège Primaire.

**Souscription permanente pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages**

Listes précédentes	4398	99
Souscription de la «Sentinelle», Tramelan, 1er versement	18	—
Un ami de la «Senti», Tavannes	1	—
Entre 2 litres et demi, à l'Erguel	0	50
Reliquat d'une partie de carte au Café Aug. Humbert	1	—
	4419	49

**La hausse des loyers**

I

La hausse des loyers est un phénomène bien connu, trop bien connu de tous les Chaux-de-Fonniens. Mais alors que ceux-ci se bornent généralement à récriminer contre leur propriétaire, il n'est pas sans intérêt d'examiner les causes économiques de cette hausse, les locaux habitables étant une marchandise sujette comme toute autre à la loi de l'offre et de la demande.

Les variations de la demande sont caractérisées par l'augmentation de la population. Le livre foncier de la ville de Paris récemment publié par la commission des contributions directes, fournit à ce sujet les chiffres suivants.

L'augmentation de la population parisienne a été de: 7.88% de 1881 à 1891; — 10.90% de 1891 à 1901; — 6.41% de 1901 à 1911.

Les variations de l'offre résultant de l'accroissement du nombre des immeubles d'après le même document, le nombre des immeubles de Paris a augmenté de: 11.40% de 1881 à 1891; — 5.60% de 1891 à 1901; — 1.33% de 1901 à 1911.

Ainsi la demande a augmenté beaucoup plus vite que l'offre. Comme sur tous les marchés il en est résulté une hausse et, si l'on peut s'exprimer ainsi, une diminution du stock. Ceux-ci sont caractérisés par la proportion. Au nombre des locaux vacants, comparativement au nombre total des habitations à Paris, en voici la variation: 1890: 4.60%; — 1900: 2.92%; 1911: 1.08%.

Il n'y a donc pour ainsi dire, plus de locaux vacants, et tout le monde le comprendra, ce n'est pas là le moindre élément de hausse des loyers.

Une autre cause du renchérissement du logement résulte de l'accroissement du prix de revient des nouveaux immeubles.

Dernièrement, un journal de Zurich publiait l'article suivant:

«Les loyers subissent, depuis tantôt deux ans, une hausse considérable, inexplicable, injustifiée. Il est des quartiers de Zurich où brusquement sans que rien ait pu leur annoncer l'orage, prêt à fondre sur leurs têtes, les habitants ont vu leurs loyers élevés de près de 40%. Ce chiffre de 40% d'augmentation du prix de loyer a été vérifié, où il n'a pas été loin de l'être dans le quartier de la Gare, où de décembre 1910 à décembre 1911, des loyers ont été augmentés exactement de 38,54% de leur valeur. Tel qui habitait un appartement de 1500 francs, s'est vu taxer à plus de 2000 francs. Et qu'il ne s'avise pas l'infortuné de donner congé à son propriétaire. Qu'y gagnerait-il? Partout sévit la fâcheuse augmentation. Tous les quartiers sont atteints.

Rien ne saurait donner une impression plus exacte de cette augmentation générale du prix des loyers que l'enquête à laquelle ont procédé grand nombre d'économistes sur toute l'étendue de différentes villes suisses et françaises. L'enquête a porté sur 45 quartiers et sur 2127 logements, dont 1497 d'un loyer inférieur à 1000 francs et 630 d'un loyer supérieur à 1000 fr.

Un premier résultat est déjà probant: l'augmentation moyenne de ces 2127 loyers de toute catégorie ressort à 16,47%. Ce ne sont pas les 38,54% de tout à l'heure. Mais il n'est pas cependant indifférent de voir, à quelque classe de la société qu'on appartienne, son loyer augmenter de 16,47%. Si j'ai 1000 fr. de loyer, je paierai désormais 1164 francs. Et si, humble ouvrier, je me contente d'un logement de 500 francs, je verrai monter ma quittance annuelle à 580 francs. Les locaux modestes au-dessous de 1000 francs, occupés en général par des employés aisés subissent, dans la plupart des quartiers des augmentations relativement considérables, eu égard à celles qui frappent les loyers d'un prix supérieur, si nous consultons le tableau dressé à la suite de l'enquête, nous remarquons que les loyers au-dessous de 1000 francs ont été augmentés de 28,20% et ceux au-dessus de 1000 francs l'ont été de 17,25% soit plus de 10% en plus. Ces chiffres montrent, de façon saisissante, comment se pose aujourd'hui le redoutable problème du logement. La population tout entière, tant chaux-de-fonnière, qu'autre, est atteinte dans sa préoccupation la plus vive: le home, le toit qui abrite la famille riche ou pauvre, restreinte ou nombreuse. Avoir un toit, n'est-ce pas là le premier des problèmes de la vie quotidienne dont la solution s'impose à tous?

Moins de logements pour plus d'habitants.

...Car si le prix des loyers augmente, c'est que le nombre des logements diminue. A mesure que les logements disponibles se font plus rares, les exigences des propriétaires grandissent. Pourquoi donc les locaux d'habitation sont-ils devenus plus rares? Depuis 1908 le nombre des locaux vacants en notre ville diminue avec une rapidité inquiétante. Et cette décroissance atteint tous les quartiers. C'est surtout à partir de 1910 que s'accuse cette diminution. Jusque-là le nombre des locaux vacants suffisait pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande. Mais en 1911 nous le voyons diminuer sensiblement, et cette diminution s'accroît de jour en jour principalement pour les locaux modestes. Pour la ville de Paris, on comptait en 1899, 16,345 locaux vacants au-dessus de 500 francs en 1912, il n'y en a plus que 4481. Pour notre ville il y a à ce jour si je ne me trompe 150 locaux vacants y compris pignon et sous-sol. Il suffit de mettre en regard ces deux chiffres, on touche déjà du doigt, par cette constatation, la raison — une des raisons — de la crise du

logement: l'offre étant supérieure à la demande, le propriétaire augmentera ses prétentions. C'est là une loi invariable dans les tractations humaines.

A. SALOMON.

Secrétaire de la Ligue des Locataires.

**LES DÉPÊCHES**

**Le «Figaro» porte contre M. Caillaux une grave accusation**

Les héritiers d'un M. Priou, un négociant français qui mourut au Brésil il y a une trentaine d'années sont depuis longtemps en litige avec l'Etat au sujet des concessions que ce négociant avait obtenues au Brésil et que l'Etat aurait fait vendre à son profit pour une somme d'environ quatre millions. Leur action n'ayant pas eu de succès, ils avaient perdu tout espoir de réussir.

Or, d'après le «Figaro», M. Caillaux aurait fait venir lundi leur représentant et lui aurait déclaré qu'après étude du dossier il était convaincu de la légitimité des prétentions des intéressés, auxquels on pourrait rendre promptement justice.

Le total de la créance, avec les intérêts des intérêts, serait de cinq à six millions. Mais M. Caillaux aurait ajouté que si un règlement favorable était accordé, les bénéficiaires devraient partager la somme reçue avec le gouvernement, qui en aurait besoin pour remplir sa caisse électorale.

On aurait ainsi d'abord réclamé le 80% de la créance mais, mercredi, le marché aurait été conclu à des conditions moins lourdes.

Ce récit stupéfiant est signé Gaston Calmette, directeur du «Figaro».

Dans le courant de la journée, M. Caillaux a communiqué à la presse un démenti catégorique.

**M. Calmette maintient**

PARIS, 9 janvier. — On lit dans la «Liberté»: «Tout mauvais cas étant niable, M. Caillaux fait démentir par les agences le récit du «Figaro», dont M. Gaston Calmette, de son côté, maintient la complète exactitude.

**Une entreprise cinématographique en feu**

VIENNE, 9 janvier. — Quelques films ont fait explosion hier matin dans le dépôt de films cinématographiques, situé dans la Mariahilferstrasse. L'accident aurait été causé par l'imprudence d'une ouvrière qui nettoyait des films avec de la benzine.

Le feu s'est propagé avec une grande rapidité. Le plafond de la pièce qui servait de bureau au représentant de la société s'est écroulé. On a retrouvé carbonisés les restes de deux employés de la société d'assurance «Austria», dont les locaux sont voisins de ceux de la société Gaumont.

Un certain nombre de personnes ont été blessées; l'une d'elles était au service de l'entreprise cinématographique. Les autres travaillaient à la société d'assurances et au café Westminster, situé au rez-de-chaussée du même immeuble.

Les pompiers ont fait toute diligence pendant deux heures pour dompter le sinistre.

Ils restent sur les lieux et s'efforcent de noyer les décombres.

**Atterrissage sur un toit**

PARIS, 9. — L'aviateur Gilbert procédait hier matin à des essais de réception d'un monoplane destiné à l'armée. Il s'était élevé au champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux avec une surcharge de 180 kilos, était monté à 1000 mètres en neuf minutes; il se disposait à descendre en vol plané; il se trouvait alors au-dessus de la Tour Eiffel; la descente fut trop rapide et, ne se trouvant plus qu'à 30 mètres du sol, au-dessus de la rue St-Charles, il tenta vainement de remettre le moteur en marche. Gilbert essaya alors de se poser sur le toit d'une usine en carreaux de plâtre. L'appareil prit contact avec le toit assez rudement et fut sérieusement endommagé, mais le pilote est indemne.

**Dernière heure**

**Voyage diplomatique**

ROME, 9 janvier. — M. Venizelos est arrivé jeudi soir à 9 h. 20; il a été reçu à la gare par M. Caromilas accompagné du personnel de la légation et du consulat. Il repartira samedi pour Paris, puis il ira à Londres et à Berlin.

**Les îles d'Egée**

LONDRES, 9 janvier. — Il se confirme que la Triple-Alliance acceptera la proposition anglaise en ce qui concerne les îles d'Egée.

**Le commerce des monstres**

RIO-JANEIRO, 9 janvier. — On dément que des dreadnoughts aient été vendus ici à la Grèce.

**Voyage d'agrément**

PARIS, 9 janvier. — De l'«Echo»: Le président de la République ira faire un séjour à Nice. Un attaché de l'Elysée s'y est rendu pour trouver une villa.

**La prévision du temps**

La situation reste troublée. Précipitations et dégel.

**NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,**  
Maux de Tête  
**KEFOL**  
REMEDO SOUVERAIN  
Bouteille (10 grammes) 1.50. Ch. Busaccio, ph<sup>ie</sup> Centre  
Toutes Pharmacies. Raigler le «KEFOL».

IMP. COOPERATIVE, La Ch.-de-Fds.  
(Journée de 8 heures.)

# Acheveur-Retoucheur

connaissant bien la petite pièce ancre et cylindre est demandé par bonne maison d'horlogerie de la place. **Salaire fr. 3300**, à personne capable. Adresser offres et références par écrit, CASE POSTALE 16128, La Chaux-de-Fonds.

Salle de la Croix-Bleue, Chaux-de-Fonds  
Vendredi 9 Janvier, à 8 1/4 heures du soir

## CONCERT

### Quatuor Bruxellois

Franz SCHÖRG, 1<sup>er</sup> violon Hans DAUCHER, 2<sup>e</sup> violon  
Paul MIRY, alto F. DOEHAERD, violoncelle  
Prix des places: Fr. 3.50, 2.50 et 1.50.  
Billets en vente au magasin de musique Robert-Beck, rue Neuve 14, à La Chaux-de-Fonds; au magasin Pingeon & Quartier, au Locle, et le soir du concert à l'entrée de la salle.

Faïence :: Porcelaine :: Cristaux  
Verrerie

## L. TIROZZI

Rue Léopold-Robert 21, LA CHAUX-DE-FONDS

### Articles de Ménage

en tous genres

## Chez E. Jeanmonod

NEUCHÂTEL, Rue du Temple-Neuf

### Fournitures générales pour la Chaussure

Cuir et peausserie en tous genres — Formes à forcer — Bois de socques — Pincés à poser les boutons, œillets, etc.

**CIRAGES des meilleures qualités**

Protecteurs de la chaussure — Clouterie en tous genres — Graisse pour chaussures — Semelles en tous genres pour l'intérieur — Tricornes en fonte pour la réparation des chaussures — Peaux de chat pour rhumatisme — Lacets en peau de poisson, dit incassables — Rondelles en caoutchouc et en cuir pour talons.

Remède p<sup>r</sup> faire disparaître les cors et les verrues.

## Cabinet Dentaire Wurth & Bicard

CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL  
Rue Léop.-Robert 64 (Vis-à-vis de la Poste) 11, Rue de l'Hôpital, 11  
Téléphone 15.93 Téléphone 1.67

Spécialité de **DENTIERS** en tous genres aspect tout à fait naturel, dep. fr. 120, avec extraction

**Plombages :: Ponts :: Couronnes**  
Tous les travaux sont garantis sur facture.

Travail soigné 2351 Prix très modérés

# ION

Place Neuve 10

la seule maison de la place offrant le plus beau choix de Chaussures fines, courantes et ordinaires à des prix absolument hors de concurrence.

Spécialité de chaussures américaines:

**„Salamandre“ „Vera“, „Ewo“ etc.**

Maison **J. BRANDT**  
Place Neuve 10

Société de Musique, Chaux-de-Fonds  
22<sup>me</sup> année. H-20547-C

## Au Temple Français

Mardi 12 Janvier 1914  
à 8 heures du soir

### 3<sup>me</sup> CONCERT D'ABONNEMENT

M<sup>me</sup> NOORDEWIER-REDDINGIUS  
cantatrice

**M. Henri ETLIN**  
pianiste

Prix des places: Galerie Fr. 4.—, 3.50 et 3.—, Amphithéâtre Fr. 3.— et 2.25. Parterre réservé Fr. 1.75. Parterre Fr. 1.50 et 1.—.

Vente des billets avec livret-programme au magasin de musique Robert-Beck, rue Neuve 14, et le soir du concert à la porte de la Tour. 3296

## LAITERIE DES ARMAILLIS

Daniel JeanRichard 19

VENREDI

### PIEDS DE PORC

SAMEDI

### TRIPES

VINS LIQUEURS

### EPICERIE

PAQUET DE SHAMPOING à 20 cent. pour se laver les cheveux chez soi. Grand choix de Barettes, Peignes, Epingles dep. 35 cent. la pièce.

Chez M<sup>me</sup> DUMONT  
Coiffeuse  
Rue du Parc 10  
Téléphone 455 862

# N° 111

C'est le numéro d'une potion préparée par le Dr A. Bourquin, pharmacien, rue Léopold-Robert 39, à La Chaux-de-Fonds, potion qui guérit en un jour (parfois même en quelques heures), la grippe, l'enrouement et la toux la plus opiniâtre.

Prix à la Pharmacie, fr. 1.60. 2476  
En remboursement, franco fr. 2.—

## BOULANGERIE-CAFÉ PRÊTRE

Tous les SAMEDIS, dès 5 heures

### Gâteau au fromage SÈCHES

### PENSION MODÈLE

Rue Jaquet-Droz 50

Service à la ration :: Tous les Samedis, TRIPES

Par des prix sans concurrence, ainsi que par des consommations de première qualité, je m'efforce à me rendre digne de l'entière confiance de l'honorable public.

Ouvriers! au moment où le renchérissement de la vie nous frappe tous, favorisez ceux qui par tous les moyens cherchent à vous offrir d'excellentes consommations aux plus modestes prix.

Se recommande. E. AUFRANC.

## Attention!

Le Magasin L. ROTHEN-PERRET  
Rue Numa-Droz 139

offre à chaque flancés une truelle à gâteau avec manche argent, ou un magnifique pochon à soupe, ou un article similaire au goût des flancés.

## OFFICE DU TRAVAIL

Bureau de placement gratuit  
Rue Léopold-Robert 3

Offres de Places.

Apprenti-commis. Maréchal. Servants. Remonteurs cylindre. Remonteurs pour Pforzheim. Domestique-camionneur. Confiseur. Pour Zürich, jeune fille honnête. Remonteur petites cylindre.

Demandes de Places.

Bijoutier Meuleur-Mécanicien. Homme de peine. Emalleur. Dame âgée de 45 ans, forte, robuste, cherche place cuisinière ou faire un ménage. (Les ouvriers métallurgistes peuvent consulter au bureau, les offres de travail venant du comité central.)

N.B. Pour renseignements, s'adresser au Bureau, Léopold Robert, 3.

# SKIS Les plus beaux et les meilleurs SKIS

se trouvent en immense choix chez

## J. BACHMANN

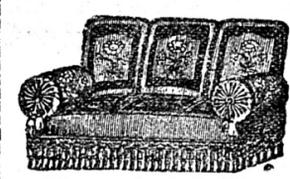
Rue Léopold-Robert 26 :: Téléphone 2.65




**Avis importants**

- Tous les skis sont montés spécialement d'après le pied du client.
- Tout acheteur de skis participe de droit à un cours de 20 heures donné par un maître skieur émérite.

3146



Les meilleurs meubles  
Les meilleurs marché  
Le plus grand choix

## AU BON MOBILIER

68, rue Léopold Robert

Divans depuis fr. 80 —

## LES COURS

de l'Union Chrétienne recommenceront dès le Lundi 12 court.

3292 (H-32421-C)

## D<sup>r</sup> THEILE DE RETOUR

3132 H-23807-C

## Ouvriers! Entrez dans le Club touriste international Die Naturfreunde

Pour plus de détails, adressez-vous tous les vendredis soir, après 9 heures, au local, Café des Alpes, rue St-Pierre. 910

## Les Camarades

qui ont des réparations de chaussures et tous genres de travaux de cordonnerie peuvent s'adresser en toute confiance à

## Edouard ISCHER

Rue du Roc 8, NEUCHÂTEL

## Jeune Fille

Jeune fille intelligente trouverait occupation dans un bureau où elle aurait l'occasion de s'initier aux travaux de bureau. Rétribution immédiate.

Adressez offres sous chiffres 3266 au bureau de „La Sentinelle“.

## PROGRÈS 19

2<sup>me</sup> étage  
Georges SANDOZ

Régulateurs et Réveils  
Montres et Chaines  
en tous genres 2249

## Groupe d'Epargne LA BALANCE

Au Magasin de Cigares Marchand-Weber, rue de la Balance, inscriptions sont reçues pour 1914. Les dames sont admises. Entrée gratuite jusqu'au 15 Février. 3197

## Bijouterie

en tous genres avec portrait miniature en véritable émail et simili émail. — Exécution parfaite et de toute confiance. Prix modérés.

## DREYFUS, Chaux-de-Fonds

Numa Droz 2a (entrée rue de Bel-Air) H-23 (C.C. 2843)

39, Nord, 39

## MAGASIN DE MUSIQUE

39, Nord, 39

## Ce soir

au

## Cinéma Palace

# Les Mystères de la Jungle

Poignant drame de la vie des grands chasseurs de fauves, se déroulant en pleine jungle, au milieu des lions, tigres, léopards, hyènes, crocodiles, etc.

Nous assistons à un combat acharné entre un léopard et une hyène. Ce film sensationnel entre tous a été inspiré par l'idée de faire admirer des bêtes sauvages prises dans la brousse, dans les parages de leurs repaires, au cœur même de l'Afrique, par des opérateurs qui ont risqué cent fois leur existence et ont couru les plus terribles dangers pour atteindre le but grandiose qu'ils s'étaient assignés en partant. H-35241-C

Les types du pays, les bizarres habitations qu'ils édifient, les curieuses coutumes des tribus nègres accompagneront la projection des chasses, apportant aux poursuites fiévreuses et mouvementées, le contraste nécessaire de la calme vie domestique des indigènes. 3291

## Magasin de Cigares

à remettre pour fin Avril 1914. Peu de reprise.

S'adresser au bureau de la „Sentinelle“. 3290

### Sécurité pour jeunes Filles

Avant d'accepter aucun engagement, renseignez-vous gratuitement au Bureau des Amies de la Jeune Fille, rue Léopold-Robert 18. L'Administration.

## Couturière p<sup>r</sup> garçons.

Assujettie ou ouvrière trouverait emploi chez Mme Jacot, rue du Puits 16. 3268

## On demande à acheter d'occasion

à gaz. — S'adresser rue Jaquet-Droz 19 au 1<sup>er</sup> étage à droite. 3281

A la même adresse, à vendre un paravent. 3272

## Compas-planteur est demandé à acheter d'occasion

S'adresser à N. Robert-Wœlchi, rue du Puits 21. 3278

## A louer

1 chambre meublée, à Montsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 1, au 3<sup>me</sup> étage, à gauche. 3272

## A vendre

200 bouteilles vides. — S'adresser rue du Parc 100, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 3270

## A vendre

de la graisse de chiens, pure et analysée, au prix de 6 fr. le litre. — S'adresser chez M. Louis Von-Almenn, rue Girardet 18, Locle. 3280

## Traineau d'enfant en osier, blanc, est à vendre, état de neuf.

S'ad. rue du Doubs 127, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 3278

## A vendre

1 magnifique lit à 2 places, ainsi que des plus ordinaires, 1 paillassé à ressort (seule), 1 canapé à coussins, 1 duvet pour lit d'enfant, 1 matelas neuf en végétal et des chaises. — S'ad. à M. J. Sausser, rue du Puits 18. 3271

## A vendre.

Bolsleigh, table de cuisine, canapé, cage d'oiseaux, sont à vendre à bas prix. — S'adresser chez M. Charles Jacot, rue du Puits 16. 3267

## Choucroute

18 cent. le kg., souvièbe et compote aux choux, 20 cent. le kg. franco. Petites seilles depuis 20 kg., chez M. Maurice Favre, rue JeanRichard 4, Le Locle. 2857

## Etat-civil de Neuchâtel

Du 3 au 6 janvier 1914

**Mariages célébrés.** — Ernest Walpuswyler, commis, Bernois, et Rachel-Augusta Panier, Neuchâteloise. — Charles-Emile Thomi, employé de Bureau, Bernois et Neuchâteloise, et Clara-Theresia Simon, Badoise.

**Décès.** — Edouard-Robert Göser, négociant, époux de Ida née Gerster, Badois, né le 13 février 1866. — François Corbellini, domestique, fils de Clément, Italien, né en 1842. — Joséphine Henriod, née Bobillier, veuve de Albert, Neuchâteloise, née le 10 Juillet 1835. — Elisabeth Jeanmonod née Brünmann, veuve de Louis-Ferdinand, Vaudoise, née le 3 déc. 1837. — Jean-Claude Tschantz, fils de William-Adolphe, Bernois et Neuchâtelois né le 30 décembre 1913.

## Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 8 Janvier 1914

**Naissance** — Allement, Louis, fils de Henri-Louis, mécanicien, et de Louise-Ida née Ducommun-dit-Boudry, Genevois.

**Promesses de mariage** — Richard, Henri-Arthur, mécanicien, Neuchâtelois, et Paddon, Grace-Ann, Anglaise. — Dupanloup, Jean, chauffeur mécanicien, Français, et Glauser, Marie-Emma, tailleur, Bernoise.

**Décès.** — 1827. Enfant féminin, à Jules-Alphonse Godat, Bernois. — 1628. Enfant masculin, au prénom. Incinération N° 282

Guillaume-Gentil, Laure-Berthe-Noëlie, fille de Frédéric-Olivier et de Laure née Jaquet, Neuchâteloise, née le 15 décembre 1891.

## Inhumations

Du Samedi 10 janvier 1914, à 2 h.

Incinération du corps de: M<sup>lle</sup> Gentil-Laure, 22 ans; rue Léopold Robert 14, départ à 1 1/2, sans suite.